

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX GROUPES

Article 1 : Acceptation des Conditions générales

La validation de votre commande vaut acceptation des Conditions Générales de Vente et représente la preuve des transactions passées par vous-même avec Idéklic.

Article 2 : Remboursement et échange

Aucun remboursement des billets spectacle ne sera effectué, même en cas de perte, de vol, ou non utilisé par le client.. Un avoir valable pour l'édition suivante du Festival sera édité. Les places réservées ne peuvent être pas échangées. La revente des badges et des places réservées est évidemment interdite. Le badge devra être présenté à l'entrée des ateliers.

La direction peut devoir modifier des horaires, lieux ou programmes en cas de conditions climatiques particulières ou d'autres contraintes de technique ou de personnes.

Article 3: Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la Consommation, le client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour les commandes de billets de festival. Toute commande est alors juridiquement considérée comme ferme et définitive.

Article 4 : Tarifs

Un tarif spécial groupes est accordé après choix des activités et validation de l'administrateur. Les prix des activités sont indiqués TTC.

Un seul mode de réservation est proposé : via la fiche de renseignements décrite disponible sur le site internet www.ideklic.fr,

Les billets, réservations et badges demeurent la propriété d'Idéklic jusqu'à encaissement complet et définitif de la facture par l'association.

Article 5 : Réservation

La réservation pour les groupes est ouverte à compter 15 avril 2025

Les groupes doivent télécharger et compléter la fiche de renseignements mise en ligne sur le site internet :

www.ideklic.fr – [page infos pratiques](#) – [infos spéciales groupes](#).

Après confirmation de votre inscription par nos équipes, vous devez procéder au règlement de votre réservation en totalité (100%).

Disponibilité :

La réservation des activités s'effectue en fonction des places disponibles. La fiche de renseignements est un souhait de réservation. La commande n'est définitive qu'une fois le paiement effectué. Idéklic ne peut être tenu responsable des erreurs commises par l'acheteur lors de sa commande.

Paiement :

Par chèque bancaire, ou par virement bancaire. Les règlements en espèces ne sont pas acceptés. Le paiement par chèque ou virement bancaire correspond à un achat ferme à réception de votre paiement. Dans l'attente, les places réservées reste disponible à l'achat par un tiers

Obtention des billets :

Vous pouvez retirer vos badges à l'accueil du Festival, place de la mairie de Moirans en Montagne.

Article 6 : Données personnelles et droit à l'image :

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Ce droit peut être exercé en nous écrivant à l'adresse de l'association Idéklic.